

*Fondée par  
Henri Solus  
Professeur honoraire  
à la Faculté de droit  
et des sciences  
économiques de Paris*

BIBLIOTHÈQUE  
DE DROIT  
PRIVÉ  
TOME 250

*Dirigée par  
Jacques Ghestin  
Professeur  
à l'Université de Paris I  
(Panthéon-Sorbonne)*

# LA RESPONSABILITÉ CIVILE DANS SA FONCTION DE PEINE PRIVÉE

---

Suzanne Carval

*Préface de  
Geneviève Viney*

Professeur à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne

*Prix Canada  
de l'Académie internationale de droit comparé*

*Ouvrage honoré d'une subvention  
de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne*

L.G.D.J

# PLAN GENERAL

(Une table des matières détaillée figure à la fin de l'ouvrage)

## INTRODUCTION

### ***PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION DE DIVERSES MANIFESTATIONS DE LA FONCTION DE PEINE PRIVEE DE LA RESPONSABILITE CIVILE***

#### **TITRE I : LA PEINE PRIVEE ET LA PROTECTION DE LA PERSONNE HUMAINE**

##### **CHAPITRE 1 : La sanction, par la peine privée, des fautes génératrices de dommages moraux**

SECTION 1 : La sanction des atteintes aux droits de la personnalité, l'exemple du droit français.

SECTION 2 : La sanction des atteintes à d'autres prérogatives de l'individu, l'exemple des droits anglais et québécois.

##### **CHAPITRE 2 : La sanction, par la peine privée, des fautes génératrices de dommages corporels et matériels**

SECTION 1 : La peine privée, instrument de sanction des pollutions fautives.

SECTION 2 : La sanction des atteintes à l'intégrité corporelle : le droit américain des produits dangereux.

#### **TITRE II : LA PEINE PRIVEE ET LA MORALISATION DE L'ORDRE ECONOMIQUE**

##### **CHAPITRE 1 : La régulation des rapports de concurrence**

SECTION 1 : Le rôle officieux de la peine privée dans le droit de la concurrence.

SECTION 2 : Les arguments en faveur d'une officialisation de la peine privée dans le droit de la concurrence.

## **XX LA RESPONSABILITE CIVILE DANS SA FONCTION DE PEINE PRIVEE**

### **CHAPITRE 2 : La défense des contractants placés en situation d'infériorité économique**

SECTION 1 : La défense des intérêts individuels des consommateurs et des salariés.

SECTION 2 : La défense des intérêts collectifs des consommateurs et des salariés.

## **DEUXIEME PARTIE : VERS UNE OFFICIALISATION DE LA FONCTION DE PEINE PRIVEE... JUSTIFICATION ET PROPOSITIONS**

### **TITRE I : LES CONDITIONS D'UNE INSERTION DE LA PEINE PRIVEE DANS LE DROIT POSITIF**

#### **CHAPITRE 1 : La conformité de la peine privée aux sources supra-législatives de notre droit**

SECTION 1 : Le principe de la validité d'un recours à la peine privée.

SECTION 2 : Les conditions de la validité d'un recours à la peine privée.

#### **CHAPITRE 2 : L'utilité d'un recours à la peine privée pour pallier les insuffisances des autres sanctions de l'ordre juridique**

SECTION 1 : La mise en oeuvre des diverses actions punitives de notre droit positif.

SECTION 2 : Le déroulement des actions répressives.

### **TITRE II : LE DOMAINE D'APPLICATION DE LA PEINE PRIVEE**

#### **CHAPITRE 1 : Un domaine privilégié : celui des atteintes aux intérêts économiques et moraux**

SECTION 1 : L'ordre public de protection.

SECTION 2 : La vie des affaires.

SECTION 3 : La défense des libertés et des droits extra-patrimoniaux.

#### **CHAPITRE 2 : Un domaine à conquérir : celui des atteintes à l'intégrité corporelle**

SECTION 1 : La responsabilité civile et la sanction des comportements dangereux.

SECTION 2 : La mise en oeuvre de la peine privée dans le droit des accidents.

**TITRE III : LE REGIME DE LA PEINE PRIVEE**

**CHAPITRE 1 : Les conditions de la responsabilité civile punitive**

SECTION 1 : L'existence d'une faute punissable.

SECTION 2 : L'exercice d'une action en responsabilité contre l'auteur de la faute.

**CHAPITRE 2 : Les effets de la responsabilité civile punitive**

SECTION 1 : Le prononcé de la peine.

SECTION 2 : Les questions de l'assurance et du cumul des peines.